CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E38242** **VALABLE JUSQU'AU** **20/09/2027**

ÉDITÉ LE 10/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1980

Raison sociale : KLEIN PERE & FILS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 15/03/2006

Capital : 70 000

2 RUE DU PINOT MEUNIER
51530 MARDEUIL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 319099552 R.C.S.REIMS

Siret : 319 099 552 00048

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 4400709

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 141209526

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 141209526

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 03 26 54 22 16 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
KLEIN MARCEL PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact@couvertureklein51.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 290 665 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	11	25/09/2025
3123	Tuiles plates (Technicité supérieure)		01/04/2026
3133	Ardoises (Technicité supérieure)		09/09/2025
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure)		09/09/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		09/09/2025
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/07/2026 09:24

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E38242** **VALABLE JUSQU'AU** **20/09/2027**

ÉDITÉ LE **10/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1980
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 15/03/2006
Capital : 70 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 319099552 R.C.S.REIMS

Siret : **319 099 552** **00048**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 4400709
Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 141209526
Assurance Responsabilité Civile :
GAN 141209526

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **KLEIN PERE & FILS**

2 RUE DU PINOT MEUNIER
51530 MARDEUIL

Téléphone : 03 26 54 22 16 **Fax :**
Portable :

Site Internet :
E-mail : contact@couvertureklein51.fr

Responsabilité légale :
KLEIN MARCEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	25/09/2025
3123	Tuiles plates (Technicité supérieure) Mention RGE	01/04/2026
3133	Ardoises (Technicité supérieure) Mention RGE	09/09/2025
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	09/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	25/09/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	25/09/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/07/2026 09:24

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.